



UNION BANCAIRE PRIVÉE

Caractéristiques des instruments de fonds propres réglementaires

Au 31 décembre 2015

CAPITAL SOCIAL

Emetteur	UNION BANCAIRE PRIVÉE, UBP SA
Identifiant ISIN	n/a
Droit régissant l'instrument	Droit suisse

Traitement réglementaire

Prise en compte sous le régime transitoire de Bâle III	Common Equity Tier 1 (CET1)
Prise en compte sous le régime post-transitoire de Bâle III	Common Equity Tier 1 (CET1)
Eligible au niveau individuel / du groupe / individuel et groupe	Individuel et groupe
Titre de participation / titre de dette / instrument hybride / autre	Titre de participation
Montant pris en compte dans les fonds propres réglementaires (selon le dernier rapport remis à la BNS)	CHF 300 millions
Valeur nominale de l'instrument	CHF 300 millions
Rubrique comptable	Capital social
Date initiale d'émission	03.07.1956
Perpétuel / muni d'une échéance	Perpétuel
Date d'échéance initiale	n/a
Remboursement anticipé au gré de l'émetteur (sous réserve d'accord prudentiel)	Non
Date du remboursement anticipé facultatif / dates relatives à un remboursement anticipé conditionnel / montant du remboursement	n/a
Dates de remboursement anticipé ultérieures, cas échéant	n/a

Coupon / Dividende

Fixe / variable / initialement fixe puis variable / initialement variable puis fixe	n/a
Taux du coupon et indice, cas échéant	n/a
Existence d'un mécanisme de suspension des dividendes	n/a
Paiement d'intérêts / dividendes: totalement discrétionnaire / partiellement discrétionnaire / obligatoire	Dividende discrétionnaire
Existence d'un saut de rémunération (step up) ou autre incitation au remboursement	Non
Non cumulatif / cumulatif	Non cumulatif
Convertible / non convertible	n/a
Position dans la hiérarchie de subordination en cas de liquidation (indication du type d'instrument de rang immédiatement supérieur)	Créanciers chirographaires
Présence de caractéristiques empêchant une pleine reconnaissance sous le régime de Bâle III	Non